



DOSSIER DE PRESENTATION

CHEMINS FAISANT

Archéologie des voies de communication
Vallée du haut Rhône et montagnes de l'Ain

Exposition du 26 mars au 29 juin 2007
aux Archives départementales de l'Ain

Exposition itinérante dès juillet 2007

GENÈSE DE L'EXPOSITION

*Le projet de monter **une exposition itinérante** sur le thème des voies de communication antiques et médiévales dans les montagnes du département de l'Ain conclut une recherche engagée sur une proposition du Service régional de l'archéologie Rhône-Alpes et soutenu financièrement par le Conseil général de l'Ain.*

*Elle constitue une première valorisation à destination du « **grand public** » d'une recherche menée sur le territoire du département de l'Ain de 2001 à 2005 par l'archéologue et historien Alain Mélo : prospection sur le terrain, recherche documentaire, rédaction des fiches de site et des rapports intermédiaires. Elle permet par ailleurs de rappeler **l'engagement du Département de l'Ain dans la recherche archéologique** d'une part et de souligner sa **compétence en matière de routes**.*

• **Les routes, compétence du Conseil général**

Depuis le 1er janvier 2006, l'aménagement et l'entretien des routes nationales incombent au Conseil général qui gère déjà 4100 km de routes départementales. La longueur du réseau se trouve ainsi portée à 4450 km. Au 1er janvier 2007, la direction des routes du Conseil général de l'Ain s'est substituée à la direction départementale de l'équipement.

• **Le Conseil général de l'Ain et les programmes archéologiques**

Le Conseil général accorde à la recherche archéologique un soutien d'une importance décisive à la réalisation des projets portés par des chercheurs professionnels et bénévoles dans le cadre des missions qui leur sont confiées par l'Etat. Le service du patrimoine immobilier et mobilier du Conseil général suit les programmes définis annuellement par le Service régional de l'archéologie qui en assure la police administrative et le conseil scientifique.

Le Conseil général soutient financièrement ces programmes depuis plus de quarante ans pour les premiers chantiers. L'aide est attribuée sur la base de 33% du montant des opérations, soit 65 625 € en 2005 et 45 270 € en 2006.

Les compte-rendus des recherches et chantiers de fouilles archéologiques sont matérialisés par diverses publications de la Direction régionale des affaires culturelles :

- des rapports des archéologues au fur et à mesure de l'achèvement de leurs prospections sur le terrain,
- des bilans scientifiques annuels,
- des documents d'archéologie en Rhône-Alpes sur des thématiques (DARA).

• Les recherches d'Alain Mélo, historien et archéologue

8 itinéraires ont été sélectionnés dans le cadre de l'étude initiale à la fois pour leur importance comme axe de circulation (échanges et économie), comme élément structurant du parcellaire et de l'implantation de l'habitat (voies du piémont jurassien) ou encore pour leur intérêt archéologique (vestiges bien conservés, voies de pénétration des massifs) :

- le Rhône, épine dorsale du réseau local des communications
- les voies du piémont jurassien
- l'axe Genève- Saint-Claude par le col de la Faucille et par le col de Crozet et Lélex
- le chemin des Chézerands, voie secondaire bien conservée qui établissait la relation entre l'abbaye cistercienne de Chézery, ses granges gessiennes et Genève
- l'importante route entre Genève et Nantua
- une voie secondaire entre le Rhône et le Valromey, via le col de Richemont et Dorches
- l'ancien chemin de la chartreuse d'Arvières à Seyssel par la croix de Famban, autre voie secondaire

Plusieurs méthodologies furent mises en oeuvre basées soit sur une analyse des cartes et des cadastres anciens avant de confirmer par des observations de terrain, soit sur une enquête toponymique et des observations de la topographie pour rassembler les informations nécessaires à la compréhension du paysage engendré par l'évidence de la route.

Dans le prolongement de ces recherches, une mission complémentaire a été confiée à Alain Mélo par le Conseil général de l'Ain pour la conception du scénario des 12 panneaux de l'exposition, du synopsis et des textes.

• Le partenariat entre les services du Conseil général

Sous la direction de Catherine Penez, responsable du **Service du Patrimoine immobilier et mobilier** et de Florence Beaume, directrice des **Archives départementales de l'Ain**, il faut souligner le travail de partenariat mené entre plusieurs services du Conseil général de l'Ain pour la matérialisation de l'exposition.

Des recherches documentaires complémentaires ont été menées en Archives par Florence Beaume, directrice des Archives départementales et Carine Renoux, chargée de l'action culturelle ; des itinéraires ont été tracés sur les directives d'Alain Mélo par Edith Vincent-Morard du **Service du Système d'information géographique** donnant lieu à des cartes précises qui seront utilisés comme outils pédagogiques ; des prises de vues supplémentaires et le suivi photographique ont été assurés par Jorge Alves ; enfin la conception graphique a été réalisée par Agathe Gaubert du **Service communication**.

LE CONTENU DE L'EXPOSITION

12 panneaux présentent à la fois la méthode d'approche archéologique des voies de communication et les résultats acquis sur le territoire montagnard du département de l'Ain. Des documents d'archives, plans cadastraux, maquettes et divers objets viennent les compléter, uniquement pendant leur présentation aux Archives départementales de l'Ain.

Durant l'Antiquité et le Moyen Age, tout le monde se déplace pour toutes sortes de raisons avec des moyens adaptés mais à des échelles différentes. A partir des vestiges des voies, l'archéologue tente de reconstituer des tracés, des itinéraires, de restituer des réseaux de communications et de décrire l'environnement viaire.

Le visiteur est appelé à découvrir les itinéraires d'hier et aujourd'hui à travers des documents qui retracent les conditions du transport par voie d'eau ou de terre, les arrêts aux péages, les attelages de chevaux, mais aussi les barques et les bacs sur le Rhône. Il est invité à interpréter les traces du chemin dans le paysage, à apprécier l'activité développée autour de la voie, ainsi que les récits de voyageurs dans les montagnes de l'Ain.

Les différents thèmes abordés :

o Passants et voyageurs

L'homme a deux pieds. Le mouvement concerne donc tous les hommes, et l'immobilité forcée est perçue comme un problème. Individus, groupes, riches, pauvres. Tous circulent, bougent. Il y a même des professionnels du mouvement. Parfois, c'est en masse que les hommes se déplacent, contraints à la migration, comme les Hélvètes en 58 av. J.-C. Au Moyen Age, la colonisation des terroirs nouvellement défrichés au Moyen Age, entraîne le mouvement d'un grand nombre de familles. « La mobilité des hommes du Moyen Age, dit Jacques Le Goff, a été extrême, déconcertante. »



o Aller son chemin

Pour se déplacer ou transporter des marchandises, l'homme a inventé des moyens adaptés aux circonstances : cordages, hottes, « balles » ; animaux de bât, chevaux de selle, de trait ; chars et brouettes ; radeaux, barques et bateaux sur les lacs, les fleuves et les rivières. Jusqu'au Moyen Age, le portage reste essentiel comme en témoignent les comptes de péage. Il existe bien entendu une relation étroite entre moyens de transport et matérialité du chemin, d'où l'importance de connaître ces techniques.

o Fonctions du chemin

L'usage d'un chemin détermine sa forme et sa matérialité, donc les vestiges qui permettent à l'archéologue de l'aborder. La trace du chasseur derrière le gibier ne laissera sans doute pas de vestiges, contrairement à la route qui véhicule le grand trafic international. Les gros flux de marchandises ou d'hommes impliquent la construction et l'entretien de routes solides, à l'aide de techniques élaborées. Mais les petits mouvements des hommes répétés quotidiennement marquent aussi fortement les territoires.



o Matérialité du chemin, vestiges des voies

De la sente du chasseur à la route construite, les supports des déplacements des hommes offrent un assortiment très large de traces. L'archéologue relève ces vestiges, en surface ou en sous-sol : chemin encore actif, formes fossiles (chemins abandonnés), formes reliques (haies, talus), stratifications visibles en coupe lors des fouilles. Les équipements anciens des voies d'eau sont en général plus difficiles à mettre au jour du fait de la dynamique fluviale elle-même, mais aussi des importants aménagements que subissent les cours d'eau dans leur histoire. Enfin, comme en témoignent les inscriptions de certaines bornes milliaires, les voies ont été depuis longtemps construites, entretenues, restaurées.

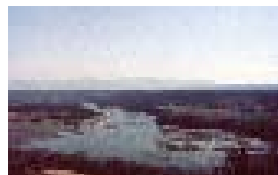


o Tracés

L'ensemble des vestiges, des segments tangibles de voie découverts sur le terrain, mis bout à bout, esquissent un ou plusieurs tracés. Ces tracés sont les parcours suivis par des générations d'usagers, parfois contraints de dévier leur route pour cause d'impraticabilité momentanée (pont détruit, fondrières, éboulement) ou pour raison politique (guerre, blocus). D'où la fréquente multiplication des tracés et des variantes pour une même direction.

o Le « chemin qui marche »

Le Rhône constitue depuis très longtemps l'axe majeur des communications locales, le « chemin qui marche » pour reprendre le nom donné au Saint-Laurent par les populations amérindiennes. Ce fut une voie très utilisée, malgré un cours difficile, comme le précisait Strabon dans sa Géographie rédigée en 18 ap. J.-C. Les premiers témoins de cet usage sont deux blocs de cuivre datés de l'Âge du Bronze (vers 1200 av. J.-C.) découverts dans les alluvions au fond du fleuve lors du creusement des fondations du barrage de Seyssel ; ils étaient probablement tombés d'une pirogue. De l'Antiquité au Moyen Âge, le réseau des communications terrestres de la façade orientale de l'actuel département de l'Ain s'est constitué et s'est articulé essentiellement en relation avec le fleuve, du moins pour la rive droite. S'il était flottable – à la descente – dès



sa sortie du lac Léman, il n'était vraiment navigable que depuis Seyssel. Au Moyen Age, les radeaux étaient chargés de marchandises, d'animaux domestiques ou de passagers dès le port de Génissiat ; au XVIIIe s, les barques chargées de sel méditerranéen remontaient, halées, jusqu'au Parc, à Surjoux. L'importance de la voie fluviale est soulignée par la multiplication des projets d'aménagement du défilé entre Surjoux et La Cluse. L'avènement du chemin de fer, en 1858, anéantira littéralement et définitivement la batellerie et le flottage.

o Voies de terre



C'est souvent l'histoire qui fonde les itinéraires ; ce sont les nécessités des déplacements humains qui les dessinent. Pour le fleuve, les issues du voyage sont déterminées et on ne peut y déroger. En revanche, les points de départ et d'arrivée des chemins terrestres dépendent essentiellement de la volonté des hommes, comme souvent leurs tracés. Certains de ces itinéraires peuvent sembler « naturels », cheminement de piémont ou de fond de vallée. Mais d'autres sont clairement « inventés », même s'ils peuvent intégrer une logique naturelle (cols, vallées, par ex.). Ainsi, dès la fin du XIIIe s., le comte de Savoie Amédée V organisa politiquement ses possessions le long d'un axe routier (de Turin à la Saône) de manière à capter les flux de marchandises qui s'échangeaient entre l'Europe du Nord et l'Italie.

o Les réseaux de voies

Les chemins sont en réseaux cachés. Car si le géographe perçoit une certaine logique dans l'écheveau des voies d'un territoire donné, la pratique des usagers offre une autre vision. Le « naute » romain chargé du transport de l'huile arrivée à Lyon de la péninsule ibérique vers Genève n'utilise pas du même réseau de voies (ici fluviale et terrestres) que l'agriculteur-éleveur d'un village du Bugey. Les chemins s'organisent en réseaux parallèles ou superposés et les usages en sont souvent clairement différenciés.

o Un paysage viaire : la Cluse-des-Hôpitaux

La basse vallée de l'Albarine, la Cluse-des-Hôpitaux et la haute vallée du Furans forment un axe évident de circulation, perçant les montagnes du Bugey méridional à altitude pratiquement constante. Plusieurs indices attestent d'une occupation dès la préhistoire, mais aucun vestige de voie ou de mobilier viaire n'a été signalé. Au Ves., la présence des rois burgondes à Ambérieu et la fondation d'une communauté religieuse au confluent de l'Albarine et du Brevon, puis l'émergence du diocèse de Belley au VIe s. ont certainement induit une circulation régulière par la cluse, mal connue. Par contre, dès le XIIe s., l'axe devient une des deux voies transjuranes empruntée par le commerce international entre l'Italie du nord et les grandes foires de Champagne. Draperie (essentiellement), fer et acier, ferronnerie, pelleterie, mercerie, harengs et autres poissons salés, noix, chapeaux, meules de moulins, troupeaux de chevaux... transitaient alors en masse par cette route. L'itinéraire perd de son importance au XVe s., au profit de l'autre cluse bugiste, Nantua, avec le déplacement des pôles économiques, Genève (1390-1430), puis Lyon (1470-1480). Aux XVIe et XVIIe s., c'est encore la grande route de Lyon en Italie. Au XVIIIe s., elle ne conserve que son rôle administratif local : relier

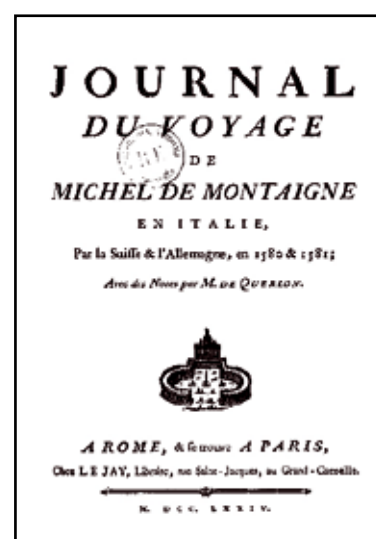
Bourg et Belley. En 1850, les ingénieurs soutinrent ce tracé comme le meilleur pour la construction de la première ligne de chemin de fer bugiste, qui devait relier Lyon et Genève et réanimer le passage.

o Les mots du chemin

Les mots du chemin servent d'abord à exprimer sa matérialité, sa forme : de la sente à la grande route. Il peut être nécessaire de désigner les issues du chemin, quand les mots doivent servir à s'orienter. La voie peut encore tirer son nom des usagers comme les nombreuses « Vies des Anes » qui conduisaient aux moulins à blé. Autre exemple : la « Vie des Chézerands » conduit bien de Chézery dans la vallée de la Valserine, au Pays de Gex et à Genève, via le Pas du Gralet. Mais la locution désigne également ses usagers majoritaires : si ce chemin servait aussi aux gessiens, notamment aux exploitants de l'alpage du Gralet, il était surtout fréquenté par les montagnards. Les cisterciens de Chézery en furent du reste très probablement les créateurs pour l'usage de leurs granges gessiennes fondées dès 1145-1150, induisant déjà la direction principale de l'usage.

o Raconter le chemin

Avec les récits « littéraires », le chemin prend une autre allure. Il devient objet à vivre ou objet vécu. Ainsi les légendes abordent le chemin comme un guide de voyage, mettant en garde les futurs aventuriers des périls ou des particularités du trajet. Elles sont donc riches en enseignements sur les équipements et les difficultés de la route. Les auteurs des récits de voyages, alors qu'ils s'appuient souvent sur une relation écrite par d'autres ajoutent le vécu de leur propre expérience. Et les détails insistent sur tel ou tel aspect du chemin, sur les usagers rencontrés, sur la qualité des auberges...



Page de titre de la première édition du *Journal de voyage* que Michel de Montaigne rédigea en 1580 et 1581. Paris, 1774. Bibliothèque Nationale de France.

L'EXPOSITION

AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'AIN

du 26 mars au 29 juin 2007

1, boulevard Paul Valéry – 01000 Bourg-en-Bresse

Entrée libre du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Autour de l'exposition :

> **Visites guidées** et commentées sur rendez-vous par les médiatrices des Archives pour tout public et scolaires.

> **Visites pédagogiques** animées par **Alain Mélo**, historien et archéologue
(De une à deux heures à programmer selon le calendrier ci-dessous)

> **Possibilité d'ateliers** sur un thème à définir avec Alain Mélo programmer
(selon le calendrier ci-dessous)

- moyens de déplacement,
- passants et voyageurs,
- fonctions du chemin
- vestiges des voies
- tracés, réseaux de chemins
- le Rhône
- lecture du paysage
- les mots du chemin
- raconter le chemin

Calendrier

(de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h - horaires modulables en fonction des temps de déplacement)

jeudi 19 avril 2007	jeudi 10 mai 2007	vendredi 15 juin 2007
vendredi 20 avril 2007	vendredi 25 mai 2007	jeudi 21 juin 2007
jeudi 26 avril 2007	jeudi 31 mai 2007	vendredi 22 juin 2007
vendredi 27 avril 2007	jeudi 7 juin 2007	jeudi 28 juin 2007
vendredi 4 mai 2007	jeudi 14 juin 2007	

Renseignements et réservations :

Conseil général de l'Ain - Archives départementales

tél. 04 74 32 12 80

mail : archives.departementales@cg01.fr

FICHE TECHNIQUE DE L'EXPOSITION

« Chemins faisant »

Archéologie des voies de communication,
vallée du haut Rhône et montagnes de l'Ain

Exposition itinérante en prêt gratuit à partir de juillet 2007

sur demande pour les établissements scolaires, communes, bibliothèques,
associations ou tout organisme intéressé.

L'exposition se compose de :

- 12 panneaux sur enrouleur « Roll Up » autoportants, 85x200 cm, avec sacs de transport (montage facile, transportable dans un coffre de voiture)
- 3 kakemonos présentant des cartes postales anciennes, 100x250 cm, avec baguettes alu en haut et en bas, et crochets pour la suspension
- 1 visuel de l'affiche sur support rigide, 80x120 cm

Matériel complémentaire :

- affiches 40x60 cm (à actualiser)
- livrets pédagogiques (préciser le nombre d'élèves concernés)
- photos aériennes et cartes plastifiées avec tracés (Système d'Information Géographique)
- marques-pages

Pour accompagner l'exposition :

> **Conférences** par Alain Mélo, historien et archéologue : histoire et archéologie des chemins (gratuit pour les établissements scolaires)

> **Journées d'intervention pédagogique** animées par Alain Mélo (gratuites pour les établissements scolaires) :

➤ première partie - découverte de l'exposition par la classe : exposé de la problématique et de la méthode,

➤ deuxième partie - mise en pratique : observation sur le terrain dans le champ immédiat de l'école (modalités précises à définir en partenariat avec les enseignants).

Transport et assurance

- le transport est à la charge de l'emprunteur
- l'emprunteur souscritra une assurance pour un matériel évalué à 2100 €

Renseignements et réservation :

Conseil général de l'Ain - Service du Patrimoine Immobilier et Mobilier
tél : 04 74 32 76 10
mail : service.patrimoine@cg01.fr

CONTACTS

Conseil général de l'Ain
Service du Patrimoine Immobilier et Mobilier
tél : 04 74 32 76 10
mail : service.patrimoine@cg01.fr



Conseil général